CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E149298** **VALABLE JUSQU'AU** **01/12/2027**

ÉDITÉ LE 30/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/2015

Raison sociale : NICOLAS LEMAITRE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 14/10/2024

Capital : 1 500

28 RUE LE ROYER DE LA DAUVERSIERE
72270 BOUSSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS

Siret : 808 956 403 00014

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 3307940

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 140934516

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 140934516

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Téléphone : 02 43 48 20 65 **Fax :**

Portable : 06 84 31 58 45

Responsabilité légale :
LEMAITRE NICOLAS GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sarl.nicolas.lemaitre72@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 297 676 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	3	19/11/2025
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	3	10/09/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/10/2025 08:07

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E149298** **VALABLE JUSQU'AU** **01/12/2027**

ÉDITÉ LE **30/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/2015
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 14/10/2024
Capital : 1 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS

Siret : **808 956 403 00014**
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 3307940
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 140934516
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 140934516
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **NICOLAS LEMAITRE**

28 RUE LE ROYER DE LA DAUVERSIERE
72270 BOUSSE

Téléphone : 02 43 48 20 65 **Fax :**
Portable : 06 84 31 58 45

Site Internet :
E-mail : sarl.nicolas.lemaitre72@gmail.com

Responsabilité légale :
LEMAITRE NICOLAS GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	19/11/2025
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	10/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/10/2025 08:07

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.